

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Septembre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge et Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à MORMANN Cédric*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Yolande DUBOURG et Véronique LE BORGNE.

OBJET :	<i>Dépôt/versement des archives paroissiales et d'état civil antérieur à 1866 aux archives départementales.</i>
----------------	---

N° 2016 / 09 / 17

L'article L. 212-11 du Code du Patrimoine prévoit le dépôt par les Communes des documents entrant dans les catégories suivantes : « (...) à l'expiration d'un délai de cent vingt ans pour les registres de l'état civil et de cinquante ans pour les autres documents n'ayant plus d'utilité administrative et destinés à être conservés à titre définitif (...) ».

Ce dépôt peut être effectué, après délibération du Conseil municipal, au Service d'archives du Département (article L. 212-12 du Code du Patrimoine).

L'article L. 212-14 de ce même Code rappelle que les archives déposées restent propriété de la Commune. « (...) La conservation, le classement et la communication des documents d'archives communales déposés sont assurés dans les conditions prévues pour les archives départementales proprement dites. Il n'est procédé, dans les fonds d'archives communales déposés aux archives du Département, à aucune élimination sans l'autorisation du Conseil municipal ».

CONSIDERANT que les documents pris en charge par le Service départemental d'archives restent la propriété de la Commune et constituent un dépôt de nature révocable, sous réserve toutefois que les conditions de conservation et de communication soient requises.

.../...

CONSIDERANT que la Commune a la possibilité d'emprunter des dossiers déposés pour les besoins du service ou dans le cadre d'une action de valorisation (exposition, publication, etc...).

Vu le Code du patrimoine.

Vu les articles L 1421-1 et L 1421-2 du Code général des collectivités territoriales.

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Pour des raisons de bonne conservation de ces documents, il est proposé au Conseil municipal le dépôt aux Archives départementales de Loire-Atlantique des documents dont la liste suivante est détaillée par boîte d'archive :

Le Conseil Municipal

APPROUVE le dépôt aux Archives départementales de Loire Atlantique d'une partie des archives de la Commune, désignée :

Registre Paroissiaux :

1551-1563 / S 1575-1650 / M 1590-1650

B. 1586-1600 / 1601-1613

B. 1615-1657

B.M. 1657-1668 / S. 1650-1668 / B.M.S 1668-1670 / Tables

B. 1615-1654 / M. 1669-1689 / S. 1741-1781

B.M.S. 1671-1687

B.M.S. 1688-1697

B.M.S. 1698-1716

B.M.S. 1717-1725

B.M.S. 1725-1734

B.M.S. 1735-1744

B.M.S. 1745-1755

B.M.S. 1756-1765

B.M.S. 1766-1775

B.M.S. 1776-1785

B.M.S. 1786-1792

Registre (vert) des Naissances :

1793-1797

1797-1802

1802-1807

1808-1817

1818-1828

1829-1838

1839-1850

1851-1855

1856-1860

1861-1865

.../...

Registre (rouge) des Mariages :

1793-1800

1800-1813

1814-1826

1827-1838

1839-1850

1851-1860

Registre (bleu) des Décès :

1793-1800

1800-1807

1808-1824

1825-1837

1838-1850

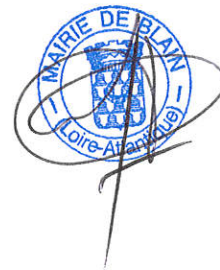
1851-1860

CHARGE Monsieur le Maire d'engager la procédure pour le dépôt de ces documents.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette affaire

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 Septembre 2016,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20160922-CM-2016-09-17-
DE
Date de télétransmission : 26/09/2016
Date de réception préfecture : 26/09/2016